Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 1 Rabiaa I Safar 1446
4 Septembre 2024

N° 103

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **2203**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2203**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2205**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Homologation de résolutions **2207**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2208**
Avis aux créanciers **2208**
Convocations
Sociétés anonymes **2209**
Actes Administratifs
Avis au public **2209**
Divers
Avis au public **2211**
Rectificatifs **2211**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Ouverture de souscription pour l'entreprise civile locale "Zahra Jedidi" à Medjez El Bab

Matricule fiscal : 1883252/L

Siège social : Sidi Ahmed Jedidi, Medjez El Bab

Activité : Grande cultures et élevage bovin

Fondateurs: Yasser El Ouni/Souad Arfaoui/Samir Chihi/Farid Nefzi, Abdelhakim Hammami/Mohamed Ali Hammami.

Date du procès-verbal de constitution : 8/8/2024

Date du dépôt du statut-type et de l'acte constitutif-type au tribunal de première instance de Béja : 20 août 2024

Souscription : Du 30 août 2024 au 6 septembre 2024.

Cette annonce a été publiée au Quotidien le 28 août 2024.

2024T00821SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Election du Président Directeur Général Cofat Mateur

SA au capital de 1.800.000 Dinars

Siège social : Résidence Palais du golf, rue du lac Malaren, Bloc D Bureau 7, 3ème étage les Berges du Lac, Tunis

IU: 0341876T

En vertu du PV de la réunion du conseil d'administration du 28 juin 2024, enregistré à la recette des finances de Den Den à Tunis, le 23 août 2024, sous le n° 24803330 quittance n° M062763, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis, le 27 août 2024, sous le n° 202492810 il a été décidé, à l'unanimité l'élection de Madame Salma Elloumi Rekik en qualité de Président Directeur Général de la Société avec les pleins pouvoirs et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2024, 2025 et 2026 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle 2027 qui statuera sur l'exercice 2026.

2024T00827SANB2

Renouvellement de mandats d'administrateurs et nomination d'un commissaire aux comptes

Cofat Mateur

SA au capital de 1.800.000 Dinars

Siège social : Résidence Palais du Golf rue du Lac Malaren, Bloc D, Bureau D 7, 3ème étage les Berges du Lac, Tunis

IU: 0341876T

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire Annuelle du 28 juin 2024, enregistré à la recette des finances de Den Den à Tunis, le 23 août 2024, sous le n° 24803327, quittance n° M062753, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis, le 27 août 2024, sous le n° 202492810 il a été décidé, à l'unanimité, ce qui suit :

- le renouvellement des mandats des administrateurs suivants pour trois ans, soit pour les exercices 2024, 2025 et 2026 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2027 qui statuera sur l'exercice 2026 :

- Monsieur Faouzi Elloumi.

- Monsieur Hichem Elloumi.

- Madame Salma Elloumi Rekik.

- Madame Naâma Elloumi Ben Chaâbane.

- MT Elloumi SA.

- Cofat Tunis SA.

- La nomination de Monsieur Abderraouf Ajra en tant que commissaire aux comptes pour trois ans, soit pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

2024T00828SANB2

Election du Président Directeur Général

Chakira Câble

SA au capital de 11.200.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952- 1001 Tunis

IU : 0001855X

En vertu du PV de la réunion du conseil d'administration du 29 juin 2024, enregistré à la recette des finances de Den-Den à Tunis, le 9 août 2024, sous le n° 24803137 quittance n° M060141, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis, le 29 août 2024, sous le n°202493565, il a été décidé, à l'unanimité, l'élection de Monsieur Hichem Elloumi en qualité de Président Directeur Général de la Société avec les pleins pouvoirs et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2024, 2025 et 2026 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle 2027 qui statuera sur l'exercice 2026.

2024T00830SANB2

Renouvellement de mandat d'administrateur et désignation d'un commissaire aux comptes

Chakira Câble

SA au capital de 11.200.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952- 1001 Tunis

IU : 0001855X

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 29 juin 2024, enregistré à la recette des finances de Den - Den à Tunis, le 9 août 2024, sous le n° 24803132, quittance n° M060115, dont un

exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis, le 29 août 2024, sous le n° 202493565 il a été décidé, à l'unanimité ce qui suit :

- Le renouvellement du mandat de l'administrateur Monsieur Hichem Elloumi pour trois ans, soit pour les exercices 2024, 2025 et 2026 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2027 qui statuera sur l'exercice 2026.

- La nomination de Monsieur Abdelkrim Friga en tant que commissaire aux comptes pour trois ans, soit pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

2024T00831SANB2

SOCIETE IMMOBILIERE MEUBLATEX

Société anonyme au capital de 450.000 Dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi Bp48, El Kantaoui 4089

RNE : 0028379F

MF : 28379F/AM/000

CNSS : 348350-23

Il appert des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 12/8/2024 dont PV enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse, le 26/8/2024 sous le n° 24705206 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 29/8/2024, sous le n° 202493408, il a été décidé :

1- Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire,

2- Approbation des états financiers 2020,

3- Affectation des résultats de l'exercice 2020,

4- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020,

5- Renouvellement du mandat des administrateurs pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

6- Nomination de Monsieur Seifeddine Chebil Mahjoub, commissaire aux comptes pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

7- Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Il appert des délibérations du conseil d'administration du 12/8/2024 dont PV enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse, le 26/8/2024 sous le n° 24705207 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 29/8/2024, sous le n° 202493408 a été décidé :

1- Nomination de Monsieur Mourad Mhiri président directeur général pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

2- Pouvoir du président directeur général.

3- Nomination de Monsieur Sami Mhiri directeur général adjoint pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

4- Pouvoir du directeur général adjoint.

2024S01093SANB2

SOTUFAM S.A

Société Anonyme au capital de 420.000,000 Dinars

Siège social : 5014 Beni Hassen

RNE : 0978425E

MF : 0978425E/A/M/000

CNSS : 294151-47

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration du 25 juillet 2024, dont le procès-verbal enregistré à la recette des finances de Teboulba en date du 22 août 2024, Quittance n° 043261 et Enreg n° 24802013, il appert que le Conseil a décidé de nommer Monsieur Thierry Sedard, nouveau directeur général de la société. Un exemplaire du procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises le 26 août 2024 sous le n° 202492198.

2024402163SANB2

SOFAM S.A

Société anonyme au capital de 400.000,000 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Teboulba

RNE : 022700S

MF : 022700S/A/M/000

CNSS : 10730624

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration du 25 juillet 2024, dont le procès-verbal enregistré à la recette des finances de Teboulba en date du 22 août 2024, Quittance n° 043254 et Enreg n° 24802010, il appert que le Conseil a décidé de nommer Monsieur Thierry Sedard, nouveau Directeur Général de la Société. Un exemplaire du procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises le 26 août 2024 sous le n° 202492197.

2024402165SANB2

Banque Nationale Agricole

Société Anonyme au capital de 320.000.000 Dinars

Identifiant Unique N° 123 L

Siège social : Avenue Mohamed V Tunis

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 16 mai 2024, enregistré à la recette des finances Rue Nelson Mandela le 4 juillet 2023 sous le n° 24803107, Quittance n° 54807 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 17 juillet 2024 sous le n° 202492758, Monsieur Lotfi Hbayib a été nommé Président du Conseil d'Administration de la BNA.

2024402181SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Autoliv Tunisie Zriba

Société à responsabilité limitée

Au Capital de 22 740 000 DT

Siège social : Zone industrielle Hammam Zriba - Zaghouan

Identifiant unique : 0764686P

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 mai 2023 enregistré à la recette des finances cité administrative Zaghouan le 1er août 2023, quittance n° 54231, enregistrement n° 23502288, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 2 mai 2024 sous le n° 202456986, il a été décidé ce qui suit :

1- La dissolution anticipée et la liquidation de la société,

2- La nomination de Monsieur Wassim Chakroun en tant que liquidateur de la société.

2024402182SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté Nouvelle de Confection TAKELSA

(SNCT)

Son type est une entreprise unipersonnelle à Responsabilité limitée

Son capital est de Trois Mille Dinars

M.F. : 1536617M

Selon procès verbal tenue le 23 août 2019 et enregistrée à la recette des finances Takelsa le 9 septembre 2019, sous le n° de quittance M009073, et le n° d'enregistrement 19500445. Il a été décidé la nomination de Madame Amel ben Hmed liquidateur de la société.

Toutes intéressées peuvent lui contacter à son adresse Nouvelle Jdayda La Manouba Tél 52711676.

Ce rapport a été publié au Registre National des Entreprises le 28 août 2024, sous le numéro d'enregistrement 2024F12726027.

2024402180SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé rédigé par Maître Hela Aridhi, avocat à Mahdia le 19/8/2024 enregistré à la recette des finances Mahdia le 20/8/2024 (reçu n° M064014 d'enregistrement n° 24205808). Madame Manel Naima titulaire de la CIN n° 08256142 demeurant à Mahdia a vendu à Monsieur Yousef Bouzid, titulaire de la CIN n° 0826360 demeurant à Mahdia - la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la Rue Ali Balahwene Mahdia et ayant pour activité un café.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur au siège du fonds de commerce, commençant à courir à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien en date du 23/8/2024 sous le numéro 7191 - Annonce nos IP 624/422.

2024T00826FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 15/8/2024 enregistré à la recette des finances de Kélibia le 20/8/2024 sous le n° M063224 Madame Naila Rkik domiciliée à Kelibia titulaire d'une CIN n° 06399049 a cédé à Lotfi ben ahmed titulaire d'une CIN n° 06253419, un fonds de commerce de fast food, exploité au local n° 8 avenue Mohamed el Thib Elsardouk.

Toutes oppositions éventuelles doivent être faites au côté du cédant à son utilité Lotfi Ben Ahmed au domicile élu à l'adresse du fonds de commerce indiqué dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT cet avis a été publié dans 2 journaux Echorouk et le quotidien du 31/8/2024.

2024T00829FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Saadaoui Olfa Avocate, le 21/8/2024, enregistré à la recette des finances El Medina El Jadida le 28/8/2024 sous le n° 24204463 quittance n° M065587, Monsieur Abdel Baset Seker titulaire de carte d'identité algérienne n° 000067602 a vendu tout le fonds de commerce exploité restaurant dans le local situé à l'Avenue 14 janvier n° 1 Ben Arous 2013, matricule unique n° 0376469/V, avec tous ses éléments corporels et incorporels, à Monsieur Mohamed Lajrab titulaire de carte identité nationale n° 03589565, au prix de quatorze mille dinars.

Toute opposition doit être déposé auprès de Monsieur Abderrahmen Lakrab - le mandataire de l'acheteur - à son adresse 27 avenue hédi chaker 2013 Ben Arous, dans un délais de 20 jours à partir de la publication de la présente au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 30/8/2024.

2024R02253FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 5/8/2022 enregistré à Monastir le 8/8/2022 quittance n° M049780 n° d'enregistrement 22204741, Monsieur Khelifi Basem titulaire de la CIN n° 14216539 a vendu le F.C du local Commercial sis au cité Rmada Monastir à Monsieur Farhani Zouhair titulaire de CIN n° 07357661.

Les oppositions seront envoyées à l'adresse du F.C dans les 20 jours à compter de la publication de cette avis au JORT cette annonce a été publié au journal le quotidien le 21/8/2024.

2024S01088FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte Sous Seing Privé légalisé à Kallâa Seghira le 20 août 2024, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 26 août 2024, reçu n° M054643, enregistrement n° 24204430, Sawssen Mahfoudhi demeurant à la Rue Docteur Slim Ammar Sahloul 1 Sousse, a vendu à Monsieur Seifeddine Ammar demeurant au 55 rue Monastir Hammam Sousse, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au 2 boulevard des orangers Khezama EST Sousse dont l'activité est la vente et la réparation de téléphone portable et appareils électroniques et vente des accessoires de téléphones portables.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains du rédacteur du contrat Maitre Zayani Houssem à son cabinet sis à Bureau M2 Mezzanine, Immeuble Elite boulevard Mohamed Maarouf Sousse, dans un délai n'excédant pas les 20 jous à partir de la publication du présent avis au JORT.

Le même avis a été publié au journal en langue arabe Al Chourouk n° 12033 le 29/8/2024.

Et le journal en langue française le quotidien n° 7196 le 29/8/2024.

2024S01092FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 27/5/2024 enregistré à la recette des finances de Ksibet Mediouni quittance MO32424, E n° 24200997 du 19/8/2024 Monsieur Wahbi Ben Mohsen Askri, a cédé le FC «activités informatiques» sis à la cité commerciale de Ksibet Elmediouni à Madame Ratiba Zaoui.

Les oppositions seront faites au local du fonds de commerce dans un délai de vingt jours de la date de publication au JORT.

Cette annonce a été publiée le 28/8/2024 aux journaux le Qotidien et Echourouk.

2024S01094FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé et enregistré à la recette des finances Abou El Kacem Chebbi Sfax le 7/8/2024 sous le n° 24203390, quittance n° M083044, Faouzia Bent Hedy Zemzem CIN 01017250, Issam Ayadi CIN 05340597, Dhia Ayadi CIN 05291999, Anissa Ayadi CIN 05389287, Abdelfattah Ayadi cin 01303261, Samia Ayadi CIN 01161338, Mohamed Ayadi CIN 01308126, Afifa Ayadi CIN 01233520, Tijani Ayadi CIN 05237357, ont vendu à Sarra Bent Mohamed Siala, veuve Mohamed Zouch, née le 27/7/1950, sise à la Route Saltania Km 8 Kassas Bouali Rue Imam Sahnoun derrière Association Nour Elmaaref Sfax, titulaire de la carte d'identité nationale n° 01218171, la totalité du fonds de commerce exploité à l'avenue Hédi Chaker immeuble du théâtre municipal Sfax consacré à la vente de tabac et journaux et assimilés avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT entre les mains du vendeur Faouzia Bent Hedy Zemzem sise à route El-ain km 4.5 avenue El-bader rue kobros sfax.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk du 15/8/2024.

2024X01105FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing-privé du 17/8/2024 enregistré à la recette des finances Sakit Ezite Sfax le 22/8/2024 sous le n° 24202789 Monia Rekik a vendu à Karim Borji le fonds de commerce exploité dans le local sis à l'avenue Mokhtar Ziedi N°17 près du local de réparation des vélos Sakit Ezit Sfax avec tous ses éléments incorporels et pour le commerce des produits alimentaires.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains du vendeur à son domicile élu chez Maître Makram Hdiji Avocat à Sfax Im- Intilaka rue Kairouan dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet extrait au journal officiel.

Les parties ont élu domicile chez Maître Makram Hdiji.

Cet extrait est paru au quotidien Essabah du 28/8/2024.

2024X01108FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé datant du 16/8/2024, enregistré à la recette des finances Chihyya le 20/8/2024, sous le n° 24201248, quittance n° M043668, rédigé par Maître Hatem Feriani, Mohamed Ben Mostapha Mahdaoui, immatriculé au registre national des entreprises sous n° 1851280Q, a vendu à Taher Ben Salah Guesmi non immatriculé au registre national des entreprises, titulaire de CIN 09141654, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des fruits secs, situé à la Route Teniour, Km 5.5 avenue Habib Bourguiba, Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur à l'adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT.

La publication de la vente a été effectuée au quotidien Echourouk du 27/8/2024.

2024X01109FCCC2

Cession d'un Fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé par Maitre Mahrez Hannafi le 10/3/2024, légalisé le 11/3/2024 à l'administration rapide Charguia 2 sous le n° 2706, enregistré à la Recette des Finances Rue du Paradis-Ariana le 13/3/2024, sous le n° 24202641, quittance n° 37624.

La société "P Packing" SARL Identifiant Unique 1764853T, représentée par son gérant, Monsieur Skander Mzah, C.I.N n° 05469678 du 17/1/2016, a cèdé la totalité du fonds de commerce toute activité, sise au

18 Rue de l'Artisanat, Z.I Charguia 2 Ariana, à l'acheteur Monsieur Hassen Ben Habib Ben Hassen Mejri, C.I.N n° 08110994, délivrée le 13/2/2019. Les oppositions doivent être faites dans le délai légal à l'étude du Maître Mahrez Hannafi, 64 Rue de Syrie 1002 Tunis.

2024401970FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 20/8/2024 enregistré à la recette des finances Médenine le 26/8/2024 quittance n° M079427 enregistrement n° 24205309, Monsieur Sdiri Zouhaier a vendu toutes les actifs commerciaux représentés dans le local sis à la route Tataouine Médenine, avec tous ses éléments matériels et immatériels à Monsieur Hosni Lotfi, Hosni Fawzi et Hosni Lafi.

Toute opposition doit être signifiée au Bureau Maître Bechir Montacer sis à l'Avenue 2 Mai Al-Lamloumi Bâtiment Deuxième étage Bureau n° 1 Médenine dans un délai de 20 jours à partir de la parution de présents avis au JORT sous peine de nullité.

Cette annonce a également été publiée dans les journaux "Al-Chourouk" et "Le Quotidien" le Jeudi 29 août 2024.

2024402177FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances Hamem Sousse le 21/3/2024 quittance n° 38412, enregistrement n° 11924301944 Abdesslam Ben Ali Muslem demeurant à la rue Mohamed Kantaoui n° 26 a loué à Said Dhouib la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels.

Loyer annuelle : 72.000,000 dinars

Cette annonce a été publiée au quotidien tunisien «Le quotidien» du 14/08/2024.

Les oppositions doivent êtres faites dans les vingt jours suivant la parution du présent extrait au JORT entre les mains de Monsieur Said Dhouib (Adresse: 26 Rue Ahmed Ben Hannibal Cité Nour Monastir).

2024S01079FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de location d'un fonds de commerce en date du 29/7/2024, enregistré sous le n° 24303327 et quittance n° M106262 à la recette des finances Msaken le 27/8/2024, Madame Najwa Bent El Hedi El Dahmoul, titulaire de CIN n° 08442314, a loué à la Société El Bhiri Samira de Commerce titulaire de carte d'identifiant unique n° 1883273R, représentée par sa gérante Samira El Bhiri titulaire de CIN n° 09260887 délivrée le 19/4/2023, la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels sis à la route de Monastir Msaken 4070.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse de la société dans un délai de vingt jours de la publication de cet avis au journal officiel.

Cet avis est publié au journal le «Quotidien» du 29/8/2024.

2024S01095FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé en date du 29/07/2024 enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 23 août 2024 quittance n° M109310 sous le n° 24305528, Madame Wissal Ben Slimane demeurant à la Rue el Amal Amilcar Sidi Bou Said et Madame Sana Ben Slimane demeurant à l'appartement G1-2 Cité El Habib Gammarth, ont loué la totalité du fonds de commerce de coiffure, onglerie et vente des produits et articles de beauté et tout activité connexe, situé à l'avenue Abderrahmane Mami à la société «GLAM FOR FAMOUS» société en cours de constitution représentée par sa gérante Madame Aida Lachheb.

Cette annonce a été publiée le 31/8/2024 au journal le quotidien.

2024402178FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing - privé, du 26/7/2024 enregistré à la recette des finances de Djerba le 29/7/2024 sous le n° 24305295, quittance n° MO85437, Monsieur SLIM BEN DAAMAR (CIN 08609079) a loué à la Société « BDS COFEE SHOP » (1880611/B) la totalité du fonds de commerce exploité en activité café nommé « CAFE DE PARIS » sis à la route de Mellita aéroport, Houmet Souk Djerba.

Les oppositions doivent être présentés dans les mains de locateur à l'adresse de fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la date de publication de cette annonce au journal officiel.

Cette annonce a été publié au journal quotidien «Alchourouk» le 30/8/2024.

2024402179FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Homologation de résolutions

SYNDICAT

Résidence BACHA - Sfax

Selon PV de l'assemblée générale du Syndicat Résidence Bacha en date du 1er décembre 2018 enregistré à la recette des finances Route de Tunis Sfax le 4 décembre 2018 enregistrement n° 18804360, il a été élu les membres du Syndicat Résidence Bacha sis sur la Route de Téniour Km 2 Sfax comme suit détaillé :

- Monsieur Slim Mkaouar : Président

- Monsieur Ridha Hamdi : Trésorier adjoint

- Monsieur Kamel Chtourou Trésorier

- Monsieur Kais Mejdoub : Secrétaire Général

Il est à noter que le syndicat a été constitué depuis l'année 2007.

2024X01110APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Attijari Leasing, société anonyme, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°496311 P, ayant son siège social à Lac d'Annecy, les Berges du Lac,1053, Tunis.

Débiteur saisi : 1/ STE RETEL BETON NORD OUEST, enregistré au registre de commerce sous le n° B11247372014 demeurant à la route nationale n° 5, Lotissement les amis n° 4, cité Ons, Kef.

2/ Chabchoub Mohamed Amin, caution, titulaire de la CIN n° 04780918, demeurant à la route nationale n° 5, lotissement les amis n° 4, cité Ons, Kef.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Mohamed Ali n° 42. 1er étage, n° 5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit des parts indivises de 6168 m2 de l'immeuble objet du titre foncier n° 112509 Sfax dénommé « Elbadr» (superficie totale est de 12336 m2) qui est la propriété de Mohamed Amin Chabchoub sis à la route Saltnia Km 13 Bderna Sakiet Edeyer Sfax, le terrain constitue la partie intérieure du titre foncier, il est clôturé et loué à la Société EXTRA BETON. Au fond du terrain se trouve un garage de 75 m2, une chambre du concierge de 20 m2, l'entrée de l'immeuble est commune de la route saltnia vers Hzag Jbeniena avec un bon emplacement. Le terrain est équipé de l'electricité et de l'eau potable. Du nord le terrain n° 190 Bderna « K », de l'est le terrain n°192 et 193 Bderna « K », de l'ouest route saltnia et du sud un passage agricole.

Mise à prix : Trois cent soixante dix huit mille et six cent cinquante dinars (378.650,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Elkacem Chebbi Sfax, le Lundi 30 septembre 2024 (30/9/2024) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maitre Hakim Walid sise à la rue 42 Mohamed Ali 1er étage n° 5 Sfax, et ce aux mêmes horaires.

2024X01106VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite de la société SHAMS TECHNOLOGY SA

Le tribunal de 1ère instance Tunis 1, a prononcé le jugement de Faillite n° 915 le 28/2/2024 à l'encontre de la société SHAMS TECHNOLOGY I.U 1321353R, en désignant Madame Rym Mohamed juge commissaire et en désignant l'expert Rached Zaghdoudi syndic de faillite selon l'ordonnance n° 915 daté le 30/5/2024. Les créanciers de ladite société sont tenus de reproduire leurs créances accompagnés de tout document justificatif dans le délai légal au bureau de syndic de faillite sis : centre Challekh bloc A 2ème étage bureau 1 Mourouj 4 (52.299.508).

2024R02254VEPA2

Faillite de la société SHAMS ENERGY ACCESS SARL

Le tribunal de 1ère instance de Tunis 1, a prononcé le jugement de Faillite n° 913 le 28/2/2024 à l'encontre de la société SHAMS ENERGY ACCESS IU 1291318V, en désignant Madame Rym Mohamed juge commissaire et en désignant l'expert Rached Zaghdoudi syndic de faillite selon l'ordonnance n° 913 daté le 30/5/2024. Les créanciers de ladite société sont tenus de reproduire leurs créances accompagnées de tout document justificatif dans le délai légal au bureau de syndic de faillite sis : centre Challekh bloc A 2ème étage bureau 1 Mourouj 4 (52.299.508).

2024R02255VEPA2

Changement de syndic de faillite de la Sté Green Panel Technology JURAWATT Tunisie

En vertu du jugement n° 923 daté le 11/6/2024 prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis 1, il a été décidé le changement de syndic de faillite Aifa Badreddine par le syndic de faillite Rached Zaghdoudi (52.299.508) et ce pour continuer les affaires de la société Green Panel Technology JURAWATT Tunisie IU : 1278700R en faillite selon le jugement n° 923 daté le 4/1/2024.

2024R02256VEPA2

Changement de commissaire d'exécution

En vertu du jugement n° 830 daté le 29/5/2024 prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis 1, il a été décidé le changement de commissaire d'exécution Aifa Badreddine par le commissaire

d'exécution Rached Zaghdoudi (52.299.508) et ce pour continuer les affaires de cession de la société de Tourisme et Loisirs (hôtel NEPTUNE à Hammamet) IU: 0538953C en cession selon le jugement n° 830 daté le 18/1/2022.

2024R02257VEPA2

Changement de syndic de faillite de la Sté MULTI-RENT

En vertu du jugement n° 828 daté le 4/6/2024 prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis 1, il a été décidé le changement de syndic de faillite Aifa Badreddine par le syndic de faillite Rached Zaghdoudi (52.299.508) et ce pour continuer les affaires de la société MULTI-RENT IU: 1050327G en faillite selon le jugement n° 828 daté le 8/11/2017.

2024R02258VEPA2

Avis de faillite

Extrait du jugement en date du 03/7/2024 sous le n° 895 rendu par le Tribunal de Première Instance de Tunis réuni en chambre de conseil. Faillite de la société Resto Rapide S.A, sise à l'immeuble Kallel, 3éme étage, bureau n°7 avenue de l'environnement, les Berges du Lac, Tunis, RNE1057551T, MF : 1057551T/A/E000, CNSS n° : 553266/75, date de cessation de paiement: 4/1/2023. Juge commissaire : Mme Rym Mohamed, Syndic de faillite : L'expert Taoufik Mourad Rekik, 10 rue Mohamed Rached el Beji, immeuble Jinéne Ennasr, 2éme étage, bureau B12 Ennasr II, 2037, Tél.: 98. 307.744.

Les créanciers de la dite faillite sont invités à produire au syndic leurs titres de créances avec un bordereau, certifié sincère et véritable par le créancier ou un mandataire dont le pouvoir doit être joint, de pièces remises et le détail des sommes réclamées dans un délai de quinze jours à partir de la date de la publication du présent avis.

2024R02259VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

S.A. MONASTIRIENNE

Capital : 1.029.180 D

Siège social : route du port - 5018 Monastir

Matricule fiscale : 004428TPM000

CNSS : 00352 - 61

Messieurs les actionnaires de la société anonyme Monastirienne sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 25/9/2024 à 9 H au siège de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2023,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Renouvellement du conseil d'administration,
- Questions diverses.

2024S01097SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Thameur Basdouri a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid sous le n° 8026/5 en date du 21 mai 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en la création d'une unité de trituration d'huile d'olive, situé sur : la route Sabra Bir Amama, délégation Bir Elhfay du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sidi Bouzid et de la délégation Bir Elhfay.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de Sidi Bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Khaled Ouni, gérant de la société «noursene d'huile d'olive» a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid sous le n° 6469/5 en date du 24 avril 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en la création d'une huilerie, située sur : la route régionale n°77 Sidi Bouzid, Sidi Khlif délégation Ouled Haffouz du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de sidi Bouzid et de la délégation Ouled Haffouz.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de Sidi Bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Aymen Hajbi ,gérant de la société «huilerie moderne au Elhechria d'huile extra fine» a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid sous le n° 7484/5 en date du 13 mai 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en création d'une huilerie, situé au Frioui délégation

Hechria du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sidi Bouzid et de la délégation Hechria.

Toutes les réclamations que les intéressés croient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de Sidi Bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la société MECAPROTEC AERO dont le siège social est situé à la rue de Tozeur au Parc Aeronautique à la zone industrielle Mguira 3 gouvernorat de Ben Arous a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie des mines et de l'énergie sous le n° 07257 en date du 1er août 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une usine de traitement des métaux située à l'adresse susvisée objet de l'arrêté d'autorisation enregistré sous le n° 1610 en date du 6 décembre 2010 qui consiste à l'installation d'une unité supplémentaire de traitement de surface et placage des métaux et modification des dispositions intérieures de l'usine et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Ben Arous et de la municipalité de Fouchana.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Ben Arous ou le chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Fouchana ou le directeur de la Sécurité au ministère de l'industrie des mines et de l'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Talbi Noureddine a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n° 12959 en date du 31 Juillet 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Khadra Kairouan Sud du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat. Conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège de la délégation de Kairouan Sud.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Kairouan Sud ou le premier délégué chargé de gérer les affaires du gouvernorat de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Mtiraoui Hssan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n° 13665 en date du 14 août 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Aweyid Chrarda du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat. Conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège de la délégation de Chrarda.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Chrarda ou le premier délégué chargé de gérer les affaires du gouvernorat de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Avis au public

Le Public est informé que Monsieur Hichem Charfi titulaire de C.I.N 01016730 situé à Rue numéro 1 Sabra, du gouvernorat de Kairouan, a présenté une demande enregistrée au gouvernorat de Sousse sous le n° 14635 en date du 9 juillet 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en gaz liquéfié en bouteille situé à la zone industrielle Kalaâ Kbira, délégation Kalaâ Kbira , conformément aux plans annexés à demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la délégation de Kalaâ Kbira.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Sousse ou le délégué de Kalaâ Kbira, dans un délai d'un mois à compter de la date d'insertion de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que Mr Romdhani Mohamed a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n° 13679 en date du 14 août 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Route de Sfax - Km 24 Rmadhnia - Bouhajla du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat. Conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège de la délégation de Bouhajla.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Bouhajla ou le premier délégué chargé de gérer les affaires du gouvernorat de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la société« de distribution de gaz Jebeniana » a déposé une demande auprès du gouvernorat de Sfax le 16/7/2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie qui consiste en une unité de dépôt et de distribution de bouteilles de gaz située à la zone industrielle Djebeniana délégation Djebeniana gouvernorat de Sfax conformément aux plans annexés à la demande.

Toute réclamation contre l'ouverture de cet établissement doit être adressée à Monsieur le Gouverneur de Sfax ou à monsieur le délégué Djebeniana ou le chargé de la gestion des affaires de la Municipalité de Djebeniana dans un délai d'un mois à dater du jour d'affichage de cet avis

Les plans annexés à la demande seront communiqués au public au siège du gouvernorat de Sfax, à la délégation Djebeniana, ou à la municipalité Djebeniana.

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Monsieur Mahmoud Gharbi, titulaire de la CIN n° 06808988, déclare la perte de l'acte de propriété n° 15/155951 objet de titre foncier n° 112229 Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la garde nationale de Menzel Fersi sous le n° 1449 le 26 août 2024.

2024S01085DIVD2

Avis

Monsieur Ahmed ben Kileni ben Ahmed Zidi annonce qu'il a perdu son titre de propriété concernant un terrain d'une superficie deux hectares et demi environ sise à Dherie Hicha Metouia Gabés et par la suite il désire avoir un deuxième extrait original de son titre de propriété daté le 7/5/2008. Tout contestant devra s'adresser au Maître Fekih Nesrine notaire à Sfax 67 rue des notaires dans un mois passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2024X01107DIVD2

Avis

Amira Bent Belgacem Hamzaoui a perdu 1- son acte de donation rédigé le 19 octobre 2015 enregistré le 20 octobre 2015 quittance M066791 2- son acte de donation rédigé le 27 avril 2016 enregistré le 14 juin 2016 quittance M045000 3- son acte de donation rédigé le 17 juin 2016 enregistré le 15 juillet 2016 quittance M051971 rédigés tous par les notaires Mohamed Nader Maaloul et Mhamed Trabelsi concernant une parcelle de terre d'une superficie de 192.5 m2 contenant une construction située à Sfax route Gremda km 7 et elle désire se faire délivrer de trois copies originales.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Mohamed Nader Maaloul situé à la route Gremda km 6 Sfax résidence Lina et ce dans un délai ne dépassant pas 30 jours à partir de la date de la parution de cet avis.

2024X01111DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce numéro 2024402114SANB2 parue au JORT n°99 en date du 27 aout 2024 page 2142 visant à rectifier :

- Numéro et date de dépôt au registre national de l'entreprise AC011202024 en date du 23 août 2024 au lieu du dépôt n° ACO11182024 en date du 20 aout 2024.

- Montant de l'augmentation du capital de 1 180 000DT au lieu de : 500 000 DT par:

- Conversion de créances pour un montant de 680 000DT par création de 6 800 actions de 100 DT chacune.

- Apport en numéraire de 500 000 DT par création de 5 000 actions de 100 DT chacune à libérer en totalité à la souscription.

2024402176RECZ9